



Le 17 janvier 2023

Extrait du Procès-Verbal  
Résolution 356-2023

Province de Québec  
MRC Athabaska  
Municipalité de Saint-Valère

Procès-verbal de la réunion ordinaire du Conseil municipal, tenue le lundi 16 janvier 2023 à la salle municipale située au 2 de la rue du Parc Saint-Valère Québec.

Sont présents:	Monsieur Guy Dupuis	siège 1
	Monsieur Jacques Pépin	siège 2
	Monsieur Éric Morissette	siège 3
	Madame Nadia Hébert	siège 4
	Madame Joséane Turgeon	siège 5
	Madame Claudia Quirion	siège 6

Président de la séance : monsieur Marcel Normand, maire

Secrétaire de la séance: Carole Pigeon

---

#### **PROCLAMATION DES JOURNÉES DE LA PERSÉVÉRANCE SCOLAIRE 2023 DANS LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-VALÈRE**

**CONSIDÉRANT QUE** tous les acteurs de la communauté peuvent agir sur la persévérance scolaire afin de favoriser la réussite éducative au Centre-du-Québec ;

**CONSIDÉRANT QUE** d'alimenter leurs aspirations professionnelles en leur faisant découvrir nos milieux contribue à donner du sens à leur persévérance scolaire ;

**CONSIDÉRANT QUE** la région du Centre-du-Québec a besoin d'une relève qualifiée pour assurer son plein développement socioéconomique;

**CONSIDÉRANT QUE** la Table régionale de l'éducation Centre-du-Québec tient, chaque année en février, une édition centriçoise des Journées de la persévérance scolaire ;

**CONSIDÉRANT QUE** dans le cadre de cette édition centriçoise des Journées de la persévérance scolaire, la Table régionale de l'éducation Centre-du-Québec invite tous les acteurs de la communauté à poser un geste d'encouragement à l'égard de la persévérance scolaire, et ce, afin de démontrer aux jeunes et aux adultes en formation que la collectivité les soutient dans la poursuite de leurs études ;

**CONSIDÉRANT QUE** depuis 2004, la Table régionale de l'éducation Centre-du-Québec mobilise l'ensemble des acteurs de la communauté dans le but de favoriser le développement du plein potentiel des jeunes et de soutenir la réussite éducative des jeunes et d'adultes en formation.

*Handwritten signature*



En conséquence,  
il est proposé par monsieur Éric Morissette  
appuyé par madame Claudia Quirion  
et résolu

**DE** déclarer que la municipalité de Saint-Valère appuie les Journées de la persévérance scolaire 2023 par cette résolution.

**QUE** lors des Journées de la persévérance scolaire du 13 au 17 février 2023, nous nous engageons aussi

- à porter fièrement le ruban de la persévérance scolaire
- à participer au jeudi perséVert
- à hisser le drapeau des JPS
- à participer au mouvement d'encouragement régional Tope là !

Adopté à l'unanimité.

Copie conforme.

Donné à Saint-Valère, ce 17<sup>e</sup> jour du mois de janvier 2023.

Carole Pigeon  
Directrice générale et  
greffière-trésorière